



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur du produit</b>	CP779B
<b>Date de publication</b>	30-Oct-2013
<b>Date de la révision</b>	16-Avr-2017
<b>Version n°</b>	09
<b>Usage du produit</b>	Impression jet d'encre
<b>Synonyme(s)</b>	HP HDR240 Yellow Scitex Ink
<b>Identification de la société</b>	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1 Téléphone 1-905-206-4725 or 1-888-447-4636  HP Inc. health effects line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-760-710-0048 HP Inc. Customer Care Line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Risques pour la santé</b>	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1
	Sensibilisation, cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Irritation des voies respiratoires de catégorie 3
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée	Catégorie 1
<b>Risques pour l'Environnement</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



**Mot indicateur**

Danger

**Mention de danger**

Provoque une irritation cutanée. Provoque des dommages graves aux yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Susceptible de nuire à la fertilité. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseil de prudence

### Prévention

P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

### Intervention

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333 + P313 - En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins.  
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P391 - Recueillir le produit répandu.  
P362 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Entreposage

P405 - Garder sous clef.  
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

### Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

### Autres dangers

Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

Phosphinéoxyde de diphényle (triméthylbenzoyl-2,4,6) - Lors de tests sur les animaux, un risque d'altération de la fertilité a été constaté seulement après une ingestion répétée de doses très élevées de cette substance.

## 3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Ester acide acrylique	Breveté	<30
Ester acrylate	Breveté	<25
Vinylcaprolactam	Breveté	<25
Phosphine diphényle (2,4,6-triméthylbenzoyle)	Breveté	<5
Acrylate d'octyle décyle	Breveté	<5
Secret commercial	Breveté	<5
Urethane acrylate oligomer A	Breveté	<5
Résine oligoamine acrylée	Breveté	<2.5
Glycérol, propoxylé, esters avec acide acrylique	Breveté	<1

## 4. Premiers secours

### Procédures de premiers soins

#### Contact avec les yeux

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Contact cutané

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Inhalation

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### Ingestion

Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux -- ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Point éclair

112.0 °C (233.6 °F) Creuset fermé Méthode EPA 1020

### Indice d'inflammabilité

Aucun.

<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). L'eau peut s'avérer sans effet.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	L'eau peut s'avérer sans effet. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éviter le déversement dans les collecteurs d'eaux pluviales ou dans les fossés conduisant aux voies d'eau.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Donnée inconnue.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Donnée inconnue.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé.
<b>Mesures de précautions environnementales</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure.
<b>Autres informations</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

## 7. Manipulation et stockage

<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Entreposage</b>	Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Éviter l'exposition directe au soleil. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Il est conseillé de transporter et d'entreposer le produit dans des conteneurs opaques en polyéthylène haute densité (PEHD).

## 8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs limites biologiques</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Directives au sujet de l'exposition</b>	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
<b>Contrôle ingénieur</b>	Donnée inconnue.
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.
<b>Protection de la peau</b>	Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques.
<b>Protection respiratoire</b>	Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Protection des mains</b>	Gants recommandés : en nitrile, d'épaisseur minimum de 6 mil. Porter des gants appropriés et résistants aux produits chimiques.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Jaune
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée inconnue.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité (eau)</b>	Donnée inconnue.

<b>Densité</b>	Donnée inconnue.
<b>Point éclair</b>	112.0 °C (233.6 °F) Creuset fermé Méthode EPA 1020
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume</b>	Donnée inconnue.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée inconnue.
<b>COV</b>	20 g/L Method 24/ASTM D5403-93
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Donnée inconnue.

## 10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition au soleil.
<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. les métaux alcalins
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse peut se produire avec une réduction de la teneur en inhibiteur.

## 11. Informations toxicologiques

<b>Effets aigus</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Skin irritation and corrosion</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Provoque des dommages graves aux yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Mutagénécité de la cellule germinale</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Susceptible de nuire à la fertilité.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Risque d'aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Autres informations</b>	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

### Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Glycérol, propoxylé, esters avec acide acrylique (CAS Breveté)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg

## 12. Informations écologiques

<b>Effets sur l'environnement</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité aquatique</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.

<b>Persistence et dégradabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Données écotoxicologiques</b>	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.
--	---

### 14. Informations relatives au transport

#### DOT

<b>N° ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition UN</b>	Matière dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S. (Acrylates)
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques pour l'Environnement</b>	
<b>Polluant marin</b>	Oui
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Donnée inconnue.

**Informations supplémentaires** La classification DOT s'applique seulement aux expéditions aux États-Unis et à Porto Rico.

#### DOT

#### IATA

<b>N° ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition UN</b>	Matière dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S. (Acrylates)
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Classe d'emballages</b>	III
<b>Risques pour l'Environnement</b>	
<b>Polluant marin</b>	Oui
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Donnée inconnue.

#### IMDG

<b>N° ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition UN</b>	Matière dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S. (Acrylates), Polluant marin
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Class</b>	9
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Classe d'emballages</b>	III
<b>Risques pour l'Environnement</b>	
<b>Polluant marin</b>	Oui
<b>EmS</b>	F-A, S-F
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Donnée inconnue.

#### ADR

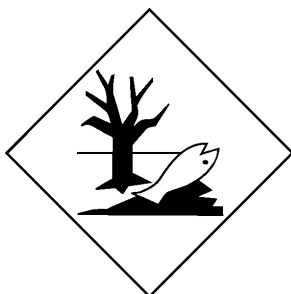
<b>Nom d'expédition</b>	Matière dangereuse pour l'environnement, Liquide, N.O.S. (Acrylates)
<b>Classement des dangers</b>	9
<b>N° ONU</b>	3082
<b>Classe d'emballages</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Oui

DOT; IATA; IMDG



ADR

Polluant marin



---

## 15. Informations réglementaires

### Autres réglementations

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

---

## 16. Autres informations

### Classification HMIS®

Santé: 2  
Inflammabilité: 1  
Danger physique: 2  
Protection individuelle:

### Classements NFPA

Santé: 2  
Inflammabilité: 1  
Instabilité: 2

### Avis de non-responsabilité

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

### Préparée par

Service de conformité chimique et de toxicologie de HP

### Date de publication

30-Oct-2013

### Date de la révision

16-Avr-2017

### Version n°

09

### Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Composition / Information sur les ingrédients  
8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle: Protection des mains  
9. Propriétés physiques et chimiques : Différentes propriétés

**Renseignements sur le fabricant**

HP Inc.  
1501 Page Mill Road  
Palo Alto, CA 94304-1112 US  
(Ligne directe) +972 (9) 892-4628

**Explication des abréviations**

<b>ACGIH</b>	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code des règlements fédéraux
<b>COC</b>	Cleveland coupelle ouverte
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Centre international pour la recherche sur le cancer
<b>NIOSH</b>	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
<b>NTP</b>	Programme national de toxicologie
<b>OSHA</b>	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
<b>RCRA</b>	Conservation de ressource et acte de rétablissement
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP : &lt;value&gt;</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
<b>TSCA</b>	Loi de commande de substances toxiques
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils